

## Souçons de reproduction du Goéland brun *Larus fuscus* en milieu urbain à Angers, Maine-et-Loire

Jean-Claude BEAUDOIN

Le 29 mars 2023 à l'occasion d'une visite dans le quartier de la Roseraie destinée à vérifier la présence de Goélands leucophées *Larus michahellis* cantonnés, je découvre un couple de Goélands bruns *L. fuscus* posés sur le toit d'un immeuble de la résidence « Les Balcons de la Maine » proche du square François-Mauriac et, non loin, un autre couple et un adulte perchés sur les toits des immeubles de la résidence « Jules Verne ». Le 3 mai un adulte est repéré sur le toit de la résidence « L'Arborée » près du square Winston-Churchill et un couple s'y tient le 31 mai. Enfin, le 12 juin, un couple alarme et tente d'éloigner un ouvrier travaillant sur le toit de l'immeuble de la résidence « Les Balcons de la Maine » et un adulte est vu sur le toit de la résidence « L'Arborée ».

Jusque-là l'espèce n'avait pas encore été repérée dans le quartier de la Roseraie alors que la reproduction du Goéland leucophée y était connue depuis 2013 (BESLOT & BEAUDOIN, 2017) et régulièrement confirmée depuis.

Les seuls autres indices récents de présence du Goéland brun en milieu urbain à Angers en période de nidification proviennent de l'observation les matins des 8 et 14 juin 2022 d'un ou deux adultes en compagnie d'une dizaine de Goélands leucophées quittant le toit plat d'une plateforme logistique située sur la bordure sud-ouest du quartier de Belle-Beille (obs. pers.). Ce bâtiment ne paraissant servir que de lieu de repos pour les deux espèces.

En Maine-et-Loire des preuves de nidification avaient été obtenues à la fin des années 1990 sur l'île de Parnay avec l'observation d'un accouplement entre un Goéland brun femelle et un Goéland leucophée mâle le 30 mars 1998 (BEAUDOIN *et al.*, 2001 ; LERAY, 2008). Cette île située sur la Loire en amont de Saumur bénéficiait d'une mesure d'arrêté préfectoral de protection du biotope depuis 1987 et hébergeait de nombreux couples de Laridés nicheurs dont environ 13 couples de Goélands leucophées en 1998. La reproduction d'un tel couple mixte y est constatée en 2001, 2002 et 2003 avec élevage d'un ou deux jeunes (LERAY, 2008 ; YÉSOU, 2014 : 222-223). Par la suite l'espèce se cantonne un peu plus en amont sur l'île de Montsoreau située à proximité de la limite avec le département d'Indre-et-Loire. Au moins un couple pur de Goélands bruns y est observé à partir de 2012 avec une reproduction vraisemblable en 2018.

Dans les Pays de la Loire les premières nidifications urbaines du Goéland brun sont observées à partir de 1988 dans des localités côtières, en particulier aux Sables-d'Olonne (Vendée) et ensuite dans la région de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée) et autour de Guérande (Loire-Atlantique). Un couple a été signalé à Laval (Mayenne) entre 2009 et 2011 mais sans certitude de reproduction (YÉSOU, 2014). □

## Bibliographie

---

- BEAUDOIN J.-Cl., FOSSÉ A., GAUDEMER Br., HALLIGON Fr., MOURGAUD G., 2001. — Sélection des faits marquants ornithologiques de la saison postnuptiale 1997 à la nidification 1998 en Maine-et-Loire. Compléments et corrections pour l'hivernage 1995-1996 et la nidification 1997. *Crex*, 6 : 3-14.
- BESLOT É., BEAUDOIN J.-Cl., 2017. — Nidification urbaine du Goéland leucophée *Larus michahellis*, Naumann, 1840, en Maine-et-Loire. Retour sur le premier cas de reproduction et évolution. *Crex*, 14 : 37-44.
- LERAY V., 2008. — Observations sur les Laridés nicheurs des îles de Parnay et Montsoreau (Maine-et-Loire) de 1992 à 2003. Goéland leucophée *Larus michahellis* et Goéland argenté *Larus argentatus*. *Crex*, 10 : 3-11.
- YÉSOU P., 2014. — Goéland brun, in MARCHADOUR B. (coord.). — *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire. Delachaux et Niestlé, Paris.
- Base de données  
<https://www.faune-paysdelaloire.org/> □

**Jean-Claude Beaudoin**  
3, allée des Aulnes  
49080 Bouchemaine  
jcbornis@orange.fr



# Agir pour la biodiversité

## **Crex**

**Bulletin scientifique de la  
Ligue pour la Protection des Oiseaux  
Anjou  
(LPO Anjou)**

association régie par la loi  
du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
et son décret d'application  
du 16 août 1901

### **agrée**

- au titre de l'article 40  
de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976  
relative à la protection de la nature
- comme association de Jeunesse  
et d'Éducation populaire
- par l'Éducation nationale

### **siège social et adresse postale**

35, rue de la Barre  
49000 Angers  
France  
téléphone : +33 (0)2 41 44 44 22

### **Sites Internet :**

<https://lpo-anjou.org/>  
<https://publis.lpo-anjou.org/>  
<https://www.faune-paysdelaloire.org/>

### **courriels :**

[anjou.accueil@lpo.fr](mailto:anjou.accueil@lpo.fr)

### **Présidente et directrice de la publication**

Reine DUPAS

### **Rédacteur en chef**

Jean-Claude BEAUDOIN



**Dépôt légal : août 2025**

**ISSN 1268-7685 (imprimé)  
ISSN 2968-2002 (en ligne)**